

Appel à projets 2022-2023 du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Liste des pièces à joindre par téléchargement

Pour tous		
Pièces obligatoires - Le fichier de présentation détaillée du projet selon le modèle téléchargeable en fonction de la thématique du projet (volet 1 : PAT émergents, volet 2 : accompagnement PAT) - Le tableau présentant le budget détaillé du projet, selon le modèle téléchargeable - Le tableau de déclaration des aides, selon le modèle téléchargeable - Une lettre de demande de subvention adressée à la DGAL, à la DGS, à l'ADEME et à la DGCS datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide demandée Pièces facultatives - Des lettres d'engagement ou d'intérêt signées par les partenaires financiers du projet permettant de justifier de leur participation - Tout élément explicatif (devis ou autre) relatif aux différents postes des dépenses prévisionnelles - Tout élément complémentaire (visuel, plaquette...) de description du projet Autres pièces suivant le statut du porteur de projet		
Pour les entreprises	Pour les associations	Pour les collectivités et les autres types de structure publique
Pièces obligatoires - Une lettre de demande de subvention adressée à la DGAL, à la DGS, à l'ADEME et à la DGCS datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide demandée - Attestation sur l'honneur de régularité de la situation au regard des obligations fiscale et sociale - Bilan et compte de résultat des deux derniers exercices comptables	Pièces obligatoires - Délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU date prévue pour la délibération - Composition du conseil d'administration et du bureau - Document CERFA n°12156*05 signé - Copie des statuts de l'association tels que déposés à la Préfecture - Rapport d'activité de l'année n-1 Pièces obligatoires, le cas échéant - Attestation de non récupération de TVA	Pièces obligatoires - Une lettre de demande de subvention adressée à la DGAL, à la DGS, à l'ADEME et à la DGCS datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide demandée - Délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU date prévue pour la délibération Pièces obligatoires, le cas échéant - Attestation de non récupération de TVA